

COMMUNE d'AIRE-SUR-LA-LYS

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 09 DÉCEMBRE 2024

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS EN DATE DU 09 DÉCEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le LUNDI 09 DÉCEMBRE à 20H00, le Conseil Municipal d'AIRE-SUR-LA-LYS s'est réuni en la salle des Mariages sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire, par suite de la convocation en date du 03 décembre 2024.

ETAIENT PRESENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, WOZNY Florence, BAUDEQUIN Odile, MM. OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David, BOULET Michel, LERMYTTE François - Maires-Adjoints, Mmes ALLOUCHERIE Françoise, DECRIEM Marie-Christine, VANDENBERGUE Séverine, ROUX Nathalie, BLONDEL Suzette, ALLAN Patricia, BOULIER Amélie, SUBTIL Vanessa, MM. FACON Jean-Noël, COMBE Jacques, CATTEZ François, BOULET Guillaume, AZELART Laurent, DONDRAINE Pascal, M. RYS Didier, Mme CHRETIEN Stéphanie.

MEMBRES AYANT DONNÉ PROCURATION :

M. HOUSSIN Romuald a donné procuration à Mme BAUDEQUIN Odile.

Mme PLANQUELLE Rachel a donné procuration à Mme WOZNY Florence.

M. HERNOUT Serge a donné procuration à M. DONDRAINE Pascal.

Mme CROWYN Véronique a donné procuration à Mme CHRETIEN Stéphanie.

M. DUBUISSON Frédéric a donné procuration à M. RYS Didier.

Secrétaire de séance : M. OBOEUF Gérard

Fin de la séance : 21h00

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

OBJET : EAU POTABLE : PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE DE LA COMMUNE D'AIRE-SUR-LA-LYS - ANNÉE 2023.

2024-12-N°8

VU :

Le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1411-13 et L.1411-14, L.1413-1, L.2224-5, D.2224-1 à D.2224-5 ;

Après analyse du rapport, il peut être relevé les principales informations suivantes :

Tableau des indicateurs de performance pour l'année 2023

Contrat Aire-Wittes	2022	2023
Nombre d'abonnés	5 263	5 294
Taux moyen de renouvellement des réseaux	1,16 %	0.50 %
Capacité de désendettement du budget annexe	4,83 ans	4,07 ans
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	4,24 %	1,89 %
Taux de réclamations	1,60 %	1,60%
Taux de conformité des prélèvements ARS	Bactériologique Physico-chimique	100 % 100 % 100 %
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale (sur 120 pts)	115	115
Rendement du réseau de distribution	72,97 %	77,79 %
Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /j/km)	4,59	3,56
Indice linéaire de pertes en réseau (m ³ /j/km)	4,52	3,5
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	nc	nc
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmés	2,85 %	11,14 %
Taux de respect du délai d'ouverture de branchements pour les nouveaux abonnés	100 %	100 %

Les taux de renouvellement progressent, c'est le résultat d'investissements plus importants de la CAPSO sur le renouvellement des canalisations d'eau potable.

La capacité de désendettement est satisfaisante, on estime qu'elle se dégrade au-delà de 8 années.

Aucune non-conformité bactériologique n'a été relevée par les contrôles de l'ARS sur l'ensemble du territoire de la CAPSO.

Par contre des non-conformités physico-chimiques sont mises en évidence sur une partie du territoire principalement sur les teneurs en pesticides et notamment sur l'atrazine déséthyl et la chlорidazone avec des dépassements de la limite de qualité fixé à 0.1 µg/L. Les autres non-conformités concernent les teneurs en ion perchlorate.

De façon générale, les rendements de réseaux sont satisfaisants. Cela peut s'expliquer par la réparation de fuites plus conséquentes et l'investissement réalisé par la CAPSO pour le renouvellement de canalisations.

Evolutions des tarifs d'eau potable

Service Aire/Wittes	Facture 2023			Facture 2024		
	Volume	Prix Unitaire HT	Montant HT	Volume	Prix Unitaire HT	Montant HT
Part délégataire			155,39			159,16
Abonnement /an			47,80			48,96
Consommation :	120 m ³	0,8966 €/m ³	107,59	0 - 32 m ³	0,9184 €/m ³	110,20
				33 -150 m ³	0,9184 €/m ³	
				>150 m ³	1,1480 €/m ³	
Part Collectivité			48,00			60,00
Consommation :	120 m ³	0,40 €/m ³	48,00	120 m ³	0,50 €/m ³	60,00
Prix HT et hors redevances			203,39			219,16
Agence de l'eau Préservation des ressources	120 m ³	0,0670 €/m ³	8,04	120 m ³	0,0670 €/m ³	8,04
Lutte contre la pollution		0,32 €/m ³	38,40		0,35 €/m ³	42,00
Organismes publics			46,44			50,04
TVA		5,50 %	13,74		5,50 %	14,81
Prix TTC			263,57			284,01

Au 1er janvier 2024, pour une consommation d'eau potable de 120 m³ par an sur un compteur de diamètre 15 mm, le prix de l'eau au mètre cube est de :

- Service Aire/Wittes : 1,83 € HT /m³

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable, répond à un double objectif : l'information mais aussi l'amélioration de la qualité et de la performance du service rendus aux usagers.

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Jean Claude DISSAUX - Maire ;

Et après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE :

ARTICLE 1 - DE PRENDRE ACTE du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2023 ;

ARTICLE 2 - DE DECIDER de transmettre à Madame la Sous-Préfète, pour information, la délibération y afférente ;

ARTICLE 3 - DE DECIDER de mettre à la disposition du public, en Mairie, dans les 15 jours qui suivent sa présentation devant le Conseil municipal, ledit rapport ; le public étant avisé par Monsieur le Maire de cette mise à disposition par voie d'affichage.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Claude DISSAUX

